

# BUREAU FEDERAL

## Réunion du 22 Mai 2014 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Françoise AMIAUD, Catherine GISCOU et Nathalie LESDEMA.

MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Frédéric FORTE, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO et Philippe LEGNAME.

Excusés : Mme Stéphanie PIOGER. MM. Alain BERAL, Gérald NIVELON et Alain SALMON.

Assistent : MM. Philippe CABALLO, Sébastien DIOT, Alain GAROS, Antoine LEGENTIL, Matthieu SOUCHOIS, Gilles THOMAS et Christophe ZAJAC. Mme Céline REFFET.

Documents annexés	Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
	1	Label et concours FFBB Citoyen
	2	Validation des propositions de conciliations du CNOSF

### **1. Ouverture par le Président.**

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents.

Les membres du Bureau Fédéral adressent de sincères félicitations à Tony PARKER et Boris DIAW ainsi qu' à Ian MAHINMI pour leurs parcours dans les play-offs de NBA qui se déroulent en ce moment.

Ils saluent également le travail réalisé par le club du Tango Bourges Basket sur le basket féminin et notamment les propositions faites pour le sport féminin en équipe.

### **2. Présidence.**

Jean-Pierre SIUTAT communique un point général sur les dossiers de la Présidence :

- Le nombre de licenciés à ce jour est de 576.616 licences dont 502.601 licences compétition et un peu plus de 70.000 licences OBE.
- Les élections FIBA Europe ont eu lieu samedi dernier. Le nouveau Président est M. Turgay DEMIREL.  
Le Bureau Fédéral lui adresse ses sincères félicitations.
- Le prochain Bureau de la FIBA Europe aura lieu le 13 juin 2014 et les sujets principaux seront le Championnat d'Europe 2015 et les JFL.
- Concernant l'organisation de l'Euro 2015, la situation est toujours incertaine, mais nous devrions être fixés courant Juin 2014.
- La France a confirmé sa candidature pour l'organisation du Championnat du Monde Féminin de 2018, et a adressé une lettre d'intérêt pour l'organisation de la Coupe du Monde Masculine 2019.
- Discussions en cours au CNOSF sur le regroupement des régions, avec une vraie réflexion d'avenir qui se met en place (accélération de la décentralisation, suppression des départements, regroupement des régions, etc).
- Il faut étudier l'opportunité d'organiser des Assises en Février 2015, avec la mise en place d'un groupe de travail sur le sujet. Sujets possibles : nos activités basket et notre gouvernance
- Le Premier Ministre rendra visite à l'Equipe de France Masculine, lors de sa préparation.
- Il faut poursuivre notre discours et approfondir l'explication des orientations de notre politique fédérale pour une meilleure appropriation par les LR, CD et Clubs.
- Signature d'une charte pour les familles monoparentales, en compagnie d'une vingtaine de très grosses sociétés, le 2 juin en présence du président de la République, de notre ministre, et du maire de Paris

### **3. Délégation à la Marque.**

#### a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER remercie tous les services qui ont œuvré sur l'organisation des 10 jours du Basket, ainsi que sur les Finales Coupe de France qui se sont déroulées dans de bonnes conditions au stade Pierre de Coubertin.

Raymond BAURIAUD communique un point général sur la délégation à la marque :

- Succès de la manifestation auprès du public, avec les deux journées qui se sont jouées à guichets fermés. Succès également auprès des acteurs (joueurs, partenaires et médias)
- Pour la prochaine édition des Finales Coupe de France, l'idée est de rester sur ce format. Il faudrait connaître les finalistes encore plus tôt.
- 9 finales étaient organisées, avec environ 8000 personnes présentes sur la totalité des deux jours.
- FFBB Store a réalisé un chiffre d'affaires supérieur à celui réalisé habituellement à Bercy.
- Les listes des 24 joueurs et joueuses des Equipes de France ont été publiées cette semaine, le Pôle Marque met en place tous les travaux habituels d'organisation des campagnes de préparation.
- A souligner une bonne collaboration avec les partenaires, notamment avec MOLTEN cette semaine à Strasbourg et remerciements à Vincent COLLET et Antoine DIOT pour leur collaboration sur ce dossier.
- Le nouveau maillot de l'Equipe de France fera l'objet d'une présentation prochainement.
- 

### **4. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives.**

#### a. Point général

Jean-Marc JEHANNO fait le point :

- Préparation de toutes les finales des championnats, difficulté à trouver des délégués.
- Nécessité que le Bureau Fédéral du 20 Juin se prononce sur les éventuelles Wild cards de NM3 et NF3.
- Il expose le cas de Monaco (respect des obligations sportives) et propose un maintien en NF3.
  - o Accord du Bureau Fédéral
- Il faudra par ailleurs mener une étude sur la proportionnalité des sanctions par rapport au non respect d'une règle.

#### b. Commission Fédérale Sportive

##### i. Etude sur les catégories jeunes, en intégrant le nombre d'équipes.

Matthieu LACHENAUD expose les retours compilés lors de l'enquête réalisée auprès des Ligues et Comités et il en ressort que :

- L'offre des U20 est venue compléter des offres déjà existantes.
- Toutes les Ligues n'organisent pas de compétition U20.
- Le constat est fait que certains Comités ou Ligues organisent des compétitions qui ne sont pas en phase avec les formats FFBB, sur les catégories (ex. U18 ou U19)

Une discussion s'engage.

Une communication de ces résultats sera faite aux structures, avec un courrier d'accompagnement. La mise en conformité des catégories devrait impérativement être effectuée pour la saison suivante.

##### ii. Engagement des équipes en Trophée Coupe de France

Jean-Marc JEHANNO informe que le bulletin d'engagement sera adressé aux Ligues et Comités pour diffusion aux clubs, avec la précision de la participation ou non d'une inter-équipe de la CTC, ou des équipes de la CTC en nom propre.

Les demandes de Villeneuve d'Ascq et d'Armentières sont évoquées. Demandes portant sur l'engagement d'une équipe ESBVA, en nom propre, en U17F première division et une inter-équipes en U17F deuxième division.

<b>Le Bureau Fédéral accorde exceptionnellement une dérogation pour une saison.</b>
---

##### iii. U15 Elite : propositions de réattribution des places

Jean-Pierre SIUTAT informe que la Ligue de Provence est contrainte de rendre 2 places (1 en féminine et 1 en masculin). C'est regrettable de l'apprendre aussi tard dans la saison, notamment pour l'organisation et la réattribution.

Le Bureau Fédéral établit la liste de réattribution par ordre de priorité :

En masculin : LR Haute-Normandie, LR Bourgogne, LR Lorraine

En Féminine : LR Alpes (Avec un fléchage vers le CD 26/07), LR Bourgogne, LR Côte d'Azur.

Thierry BALESTRIERE propose que l'étude soit réalisée bien plus tôt la saison prochaine (constat et point étape en décembre, étude en Bureau Fédéral courant Janvier et décision au Comité Directeur de Mars).

Jean-Marc JEHANNO expose la demande de la Ligue de Corse qui souhaite engager une équipe en inter-régions (en masculin et en féminine).

- En féminine la place supplémentaire attribuée en U15 Elite à la Ligue des Alpes libère une place en Inter Régions, attribuée à la Corse
- En masculin, Une étude sera réalisée pour éventuellement récupérer une place en Inter-Région.
- Une étude économique va être conduite pour allouer une aide au déplacement des équipes du continent.

c. Formation

Matthieu SOUCHOIS communique un point général sur la formation :

- Demain se tiendra une réunion pour étudier et valider les résultats du concours arbitre championnat de France. Un point sur ce sujet sera présenté au prochain Bureau Fédéral.
- Technicien : organisation du dernier examen lundi et mardi dernier pour le diplôme d'entraîneur de Basket.
- Concernant le concours d'entraîneur fédéral de basket, seulement 2 candidats ont été retenus.
- A noter de bons retours des Ligues, qui souhaitent s'engager dans la mise en place du Brevet Basket.
- Le Jury Final se réunira le 10 juin prochain, avec de nombreux dossiers de VAE à étudier.
- Nécessite de rappeler l'organisation de l'Université d'Eté à Sainte Tulle en Août 2014.

- i. Formation des salariés administratifs des structures : recensement des salariés administratifs des structures pour proposer des contenus de formation

Ce point fera l'objet d'une présentation détaillée lors du Bureau Fédéral du 20 Juin 2014.

## 5. Délégation aux Territoires

a. Point général

Pierre COLLOMB rappelle que la délégation est en pleine étude du contenu des PDT. Des rappels ont également été effectués lors des réunions de zones, puis une relance afin de recevoir l'ensemble des PDT. Il adresse ses remerciements aux membres des deux commissions, ainsi qu'aux services, pour leur investissement dans le traitement de ce dossier.

b. Démarche citoyenne

- i. Label et Concours FFBB Citoyen.

Sébastien DIOT expose le document listant les propositions d'attribution de label du concours FFBB Citoyen (annexe 1).

**Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.**

c. Démarche territoriale

- i. Validation des Plans de Développement Territoriaux.

Georges PANZA expose le document qui regroupe 88 PDT reçus sur 117 structures. Plusieurs relances ont été effectuées, mais certaines structures n'ont pas encore donné suite.

Jean-Pierre SIUTAT propose :

- Une relance des membres du Comité Directeur responsables de structures n'ayant pas adressé, à ce jour, leur PDT.
- Attendre la réception des projets pas encore parvenus, avec un accompagnement pour les structures qui pourraient avoir des difficultés.
- Ceux qui n'ont pas fait de Plan de Développement Territorial pourraient ne pas entrer dans le système d'aides mis en place.

ii. Validation des CTC.

Pierre DEPETRIS communique un point sur le dossier des CTC :

- La commission a reçu 164 dossiers de demande de CTC, dont 10 dossiers ne sont pas homologables.
- Cela représente 425 clubs en tout.
- 140 demandes ont obtenu un avis favorable de la commission.

Il expose les dossiers pour lesquels la commission a émis un avis réservé. Leur étude sera poursuivie avec demande d'éléments complémentaires.

Le Bureau Fédéral enregistre les CTC validées et les CTC refusées.

Ce point sera de nouveau porté à l'ordre du jour du Bureau Fédéral du 20 Juin 2014.

## **6. Délégation à la Jeunesse (17h30 / 17h45)**

a. Point général

Cathy GISCOU communique un point général sur la Délégation à la Jeunesse :

- La finalisation du partenariat avec l'Education Nationale est en cours.
- UNSS : Une rencontre est prochainement prévue avec le Président Fédéral.
- Les finales du Challenge Benjamin(e)s scolaire se dérouleront le 3 Juin prochain à Lyon.
- 70.000 Licences OBE – fermeture de la plateforme au 15 mai et réouverture au 2 septembre. C'est un chiffre record.
- Le bilan du challenge Benjamin(e)s est encore très positif cette année. En 2016 ce sera les 10 ans du Challenge, un programme un peu spécial est à l'étude.
- Une étude est en cours sur un projet de challenge européen.
- La création d'un Open 3x3 U13 est envisagée.
- Forum MiniBasket : étude de la création d'un second forum, afin de pouvoir répondre à toutes les demandes.
- Souhait d'une dotation vestimentaire FFBB Délégation Jeunesse, pour être représenté et identifié lors des différentes manifestations. Ce point est à l'étude.
- Prochainement : présentation de la note de préconisation sur les rythmes scolaires.

## **7. Délégation au Haut Niveau.**

a. Point général

Philippe LEGNAME fait le point sur la Délégation Haut Niveau :

- Réunion demain avec la LNB pour valider les textes.
- NM1 :
  - o validation de la cotisation des clubs de 1.500 € pour le fonctionnement.
  - o Monaco monte en Pro B
  - o Le Final 4 NM1 sera organisé à Angers.
- Information de la création d'une association des présidents de LF2.

b. Situation LFB, LF2 et NM1

Philippe LEGNAME communique le point sur la situation de ces trois divisions.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral souhaite faire paraître le Communiqué de Presse suivant :

## DÉCISIONS AU SUJET DU CHAMPIONNAT LFB POUR LA SAISON 2014-2015

**Le Bureau Fédéral de la FFBB, réuni le 22 mai 2014, a étudié la situation de la LFB pour la saison 2014-2015.**

Sur la base actuelle de 14 clubs en LFB, la situation est la suivante:

- A l'issue de la saison actuelle, les clubs d'Arras et de Nice descendent sportivement en LF2.
- Après examen de la Commission de Contrôle de Gestion, les clubs de Lyon et Nantes sont rétrogradés et le club de Calais (LF2) n'est pas autorisé à accéder en LFB. Ces clubs disposent néanmoins d'un recours.
- Le club de Perpignan (Champion de France LF2) ne disposant pas, entre autre, d'un centre d'entraînement labellisé ne peut accéder à la LFB et le club de Pau Lacq Orthez (LF2) a demandé son engagement en pré-nationale.

Ainsi, le Bureau Fédéral de la FFBB, réuni hier à Paris, décide qu'en fonction des résultats des recours des clubs de Lyon, Nantes et Calais, il proposera une place en LFB aux clubs suivants et dans cet ordre : Arras et Nice.

Une discussion s'engage sur la situation LFB / LF2 :

- A ce jour, 10 clubs sont confirmés en engagement, deux clubs sont sportivement rétrogradés en LF2, 2 clubs sont rétrogradés par la CCG pour des raisons financières. Les procédures d'appel sont en cours.
- Concernant le LF2, le premier accédant, premier de la saison régulière n'est pas accepté en LFB par la CCG, pour des raisons financières. Une procédure d'appel est envisageable.
- L'équipe championne de France, vainqueur du final four ne possédant pas de centre d'entraînement labellisé et ainsi ne remplissant pas une des conditions nécessaires à l'accession, ne peut être proposée en LFB. Le club suivant ayant la possibilité réglementaire d'accéder a demandé sa rétrogradation en pré- nationale.
- Ainsi un des scénarii probables, après épuisement des recours, est d'avoir treize équipes engagées en LFB.

Dans ce cas, le Bureau Fédéral propose de réduire à compter de la saison 2015/2016 le nombre d'équipes à douze. Pour se faire à l'issue de la saison 2014/2015, 2 équipes de LFB (hors Centre Fédéral, si participation exceptionnelle éventuelle) devront être rétrogradées en LF2.

Cette proposition est adoptée par le Bureau Fédéral. Elle sera soumise pour vote au Comité Directeur Fédéral.

### c. Accès aux Coupes d'Europe féminines

Jean-Pierre SIUTAT confirme que la France dispose de :

- 2 places en Euroleague Women.
- 4 places en EuroCup Women.

Le Bureau Fédéral propose que le club de l'ESBVA soit confirmé en EuroCup Women.

### d. Appel à candidatures TIL 2015 / 2016

Alain GAROS expose le projet de cahier des charges qui sera adressé aux structures, lors de l'appel à candidatures pour l'organisation des TIL 2015 et 2016, dès que possible.

## Validation du Bureau Fédéral.

### 8. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles (18h30 / 19h00)

#### a. Commission Fédérale Juridique

##### i. Modifications règlementaires

Christophe ZAJAC informe qu'il n'y a pas de modification additionnelle à celles faites lors du Comité Directeur des 9 et 10 Mai 2014.

b. Commission Contrôle de Gestion

i. Statut du joueur de NM1

Christophe ZAJAC expose des propositions qui pourraient intégrer le futur statut du joueur de NM1.

Ces propositions seront exposées en audioconférence le Lundi 26 Mai 2014, à l'ensemble des Présidents des clubs de NM1.

**9. Secrétariat Général (19h00 / 19h15)**

a. Point général

Thierry BALESTRIERE communique des informations :

- CD 60 : nous sommes dans l'obligation de mettre en application la décision prise lors du dernier Comité Directeur.
- CD 26/07 : le comité nous communique régulièrement des informations.

b. Validation des propositions de conciliation du CNOSF.

Thierry BALESTRIERE expose les dossiers (Annexe 2).

<b>Validation du Bureau Fédéral.</b>
--------------------------------------

c. Récompenses fédérales

Thierry BALESTRIERE rappelle qu'en raison de la nouvelle organisation de l'Assemblée Générale, et notamment cette année à la Réunion en Octobre 2014, les médailles d'Or seront remises lors des Assemblées Générales des Ligues par les membres désignés par le Président Fédéral pour le représenter.

d. Dossier Cholet / Chalon

Après discussion le Bureau Fédéral décide de faire appel de la décision du Tribunal Administratif

**10. Trésorerie.**

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER fait le point sur la Trésorerie :

- L'Assemblée Générale du COL de l'EuroBasket Women 2013 se déroulera le 23 Mai 2014 à la FFBB. Le Comte de Résultats de la manifestation présente un léger solde négatif de -0,1% du budget global donc considéré à l'équilibre.
- Le budget prévisionnel : excellent travail entre Alain CONTENSOUX et les directeurs de Pôles cette semaine. La présentation sera faite demain à 14h au Président Fédéral, avec un établissement des arbitrages nécessaires.
- Les notes de frais seront bouclées au 31 Mai.

**11. Direction Générale / Direction Technique.**

a. Direction Générale

En l'absence de Patrick BEESLEY, Alain GAROS informe de l'arrivée de 2 stagiaires :

- Julie BURGUET : Stagiaire Ligue Féminine de Basket.
- Justine PINON : Stagiaire service juridique

Il informe de deux ruptures conventionnelles :

- Boris LE DORE (Service informatique)
- Aurore VAIN (LFB)

b. Direction Technique Nationale

Alain GAROS communique des informations sur la DTBN :

- Equipes de France : 5 équipes débutent leurs préparations la semaine prochaine.

- Séminaire CTS à Anglet la semaine dernière. Information sur la prévention des blessures.
- Les finales TIC, TIL débutent la semaine prochaine.

## 12. Questions diverses.

Cathy GISCOU : suite aux finales TIC qui se sont déroulées dans les zones, il faudrait faire une étude et se poser la question de la pertinence de continuer cette forme de détection.

Alain GAROS lui précise que les Comités présentent des équipes composées de joueurs efficaces, qui ne sont pas forcément des potentiels, d'où la mise en place des CIC.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite que ce sujet fasse l'objet d'une réflexion lors des prochaines Assises.

Jean-Marc JEHANNO souhaite savoir comment seront remis les oriflammes et titres de champions cette saison. Proposition à faire par la commission lors du prochain Bureau Fédéral.

Pierre COLLOMB informe que la Chambre d'Appel a, à cette date, déjà traité 82 dossiers d'appel, et notamment 18 dossiers qui concernent les Dom/Tom, avec des sujets très politiques. Jean-Marc JEHANNO est chargé de faire une information lors du prochain séminaire des Dom/Tom.

Sébastien DIOT distribue et présente la nouvelle plaquette réalisée sur le 3x3.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 20 Juin 2014 à Paris.